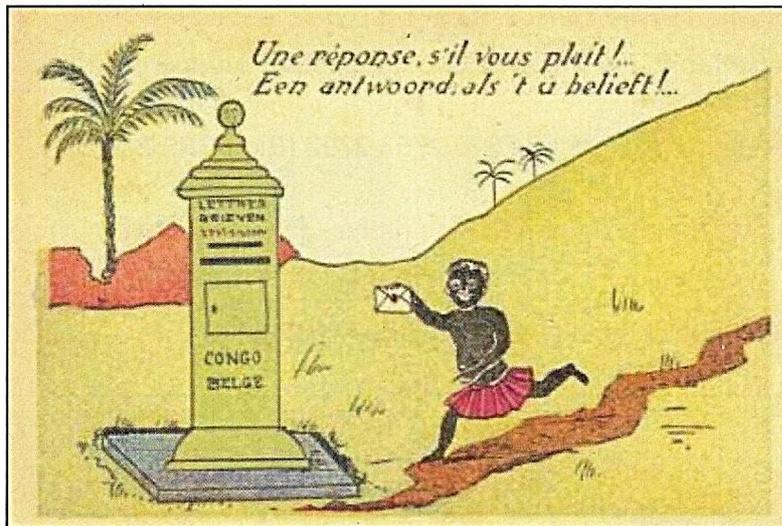


Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 35 - mars 2021

# LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non-distribution, retour à  
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30 –  
5620 Florennes

### Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à :

[cahiersducongo@hotmail.com](mailto:cahiersducongo@hotmail.com).

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

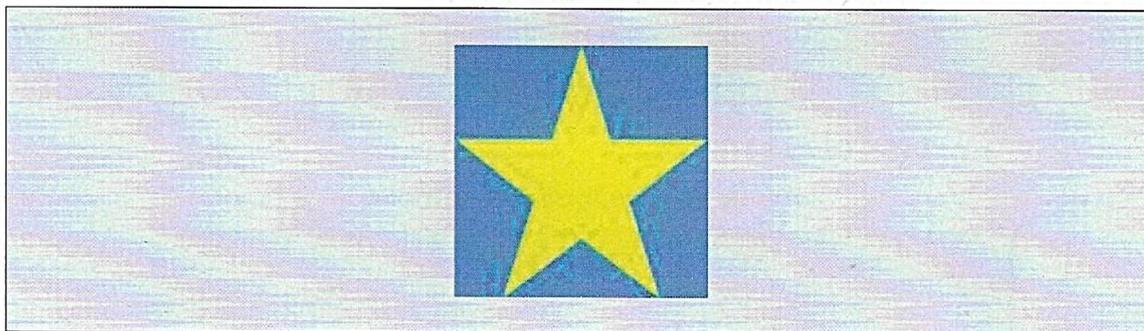
Comité de rédaction : J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans

Abonnement : 16 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 16 € pour quatre

Prix au numéro : 5 €

Qui sommes-nous ? Visitez : <http://congo-cahiers-du-congo.org/>



**Document de la couverture** : Projet Qui a dessiné ? Quand ? Quelqu'un aurait-il des renseignements ?

#### Sommaire

Cachets circulaires 23 mm	3
Albert Sillye	8
Stanley	16

## ATTENTION

L'EXPOSITION du 70<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE du BELGIAN CONGO STUDY CIRCLE est reportée au

**16/17 OCTOBRE 2021**

Plus d'infos dans le prochain Cahier

## Les cachets circulaires de 23 mm Keach type 1 (suite)

Michel Hopperets

### THYSVILLE

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo. Une sous-perception y a été ouverte par arrêté du 15 octobre 1905.

Trois cachets de 23 mm différents y ont été utilisés :



fig. 1

1.1 : mesures angulaires :  $182^\circ / 302^\circ$  (voir fig. 1)



fig. 2

1.2 : mesures angulaires :  $180^\circ / 303^\circ$  (voir fig. 2)

1.3 : mesures angulaires :  $162^\circ / 290^\circ$

Les mesures angulaires des cachets 1.1 et 1.2 étant très proches, il est utile d'avoir recours à deux critères supplémentaires pour les distinguer. Tout d'abord, le Y du cachet 1.1 est évasé tandis que celui du cachet 1.2 est étroit. Ensuite, la distance

séparant le V et le I est de 2,5 mm dans le cas du cachet 1.1 alors qu'elle est de 2,25 mm pour le cachet 1.2.

## TOA

Pour la description de l'unique cachet avec cette dénomination, nous vous renvoyons au numéro 32 de juin 2020 des Cahiers du Congo.

## TSHIKAPA

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Kasaï.

Un bureau auxiliaire y a été ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 1920. Ce bureau a ensuite été élevé au rang de sous-perception le 3 mars 1922 et a été transformé en perception le 1<sup>er</sup> septembre 1925.



fig. 3

Le bureau de Tshikapa a fait usage d'un seul cachet de 23 mm aux mesures angulaires suivantes : 166° / 291° (voir fig. 3).



fig. 4

Ce cachet a été utilisé jusqu'en 1926 ; il se rencontre donc fréquemment sur des timbres de l'émission Vloors, émis en 1923 (fig. 4).

## TUMBA

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo.

L'ouverture d'un bureau de sous-perception à Lukungu le 1<sup>er</sup> juillet 1896 avait été annoncée par un arrêté du 22 juillet. Suite à la modification du tracé de la ligne de chemin de fer reliant Matadi à Léopoldville, un autre arrêté du 25 novembre fixa à Tumba l'implantation de ce nouveau bureau (voir à ce sujet le site internet [www.congoposte.be](http://www.congoposte.be) de Charles Stockmans sous la rubrique « Lukungu »). Dans les faits, le bureau aurait été immédiatement ouvert à Tumba le 1<sup>er</sup> juillet 1896.

Le cachet Lukungu 1.1 aurait donc été utilisé à Tumba. Les premières oblitérations au moyen du cachet Tumba 1.1 sont connues à partir de 1897.

Trois cachets différents de 23 mm sont connus avec la dénomination Tumba ; un au 19<sup>ème</sup> siècle (1.1) et deux au 20<sup>ème</sup> siècle (1.2 et 1.3).

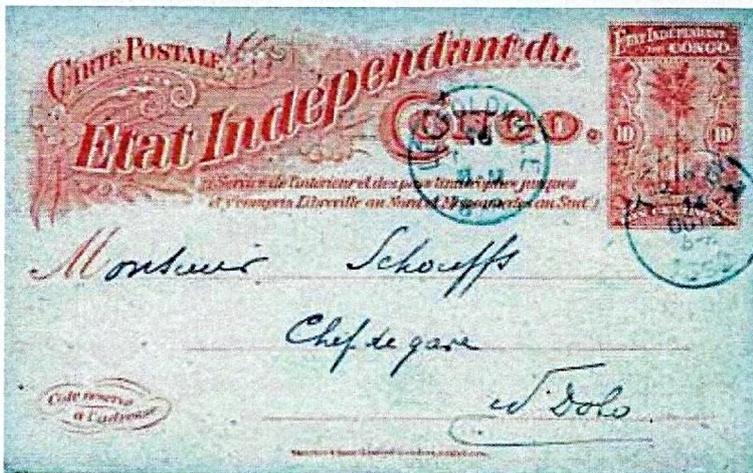


fig. 5

Tumba 1.1 : mesures angulaires : 124° / 273° (fig. 5)



fig. 6

Tumba 1.2 : mesures angulaires : 126° / 269° (fig. 6)

Tumba 1.3 : mesures angulaires : 127° / 275°

## TUMBU-MANI / TUMBA-MANI

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo.

La sous-perception établie à Popocabacca a été transférée à Tumbu-Mani par arrêté du 25 novembre 1896. Un nouvel arrêté du 25 janvier 1898 a modifié la dénomination du bureau en Tumba-Mani. Le bureau a été fermé dès le 5 décembre 1905.



fig. 7

Le cachet Tumbu-Mani 1.1 (mesures angulaires : 213° / 314°) a été utilisé jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, après le changement de dénomination du bureau (voir fig. 7).

Keach et Heim mentionnent l'existence d'un second cachet (mesures angulaires : 202° / 306°) qui n'aurait pas été utilisé !



fig. 8

L'unique cachet Tumba-Mani 1.1 (mesures angulaires : 179° / 300°) n'est apparu qu'au 20<sup>ème</sup> siècle (fig. 8).

## UMANGI

Localité située dans la Province de l'Equateur, district des Bangala.

Un bureau de sous-perception a été ouvert à Umangi par arrêté du 2 septembre 1899. Le bureau a été fermé en date du 1<sup>er</sup> janvier 1905.

Il n'y a pas de cachet connu au 19<sup>ème</sup> siècle. Au 20<sup>ème</sup> siècle, deux cachets ont été répertoriés :



fig. 9

Umangi 1.1 : mesures angulaires : 151° / 289° (fig. 9)

Umangi 1.2 : mesures angulaires : 152° / 283°

## UVIRA

Localité située dans la Province Orientale, district du Kivu.

Une sous-perception a été ouverte à Uvira le 1<sup>er</sup> janvier 1906. Ce bureau a été supprimé par ordonnance du 18 novembre 1922.



fig. 10

Un seul cachet d'Uvira est connu, mesures angulaires 105° / 264° (voir fig. 10).

## VIVI

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo.

Un bureau postal a été ouvert à Vivi dès la création des services postaux dans l'Etat Indépendant du Congo le 1<sup>er</sup> janvier 1886. Ce bureau connut une existence éphémère puisqu'il fut supprimé dès le 18 mai 1886.



fig. 11

Un seul cachet y a été utilisé dont les mesures angulaires sont 65° / 240° (voir fig. 11). Ce cachet est particulièrement rare et ne se rencontre que sur les timbres de la première émission et sur l'entier postal n° 1. Il va sans dire qu'il convient de se méfier des fausses oblitérations.

## ZOBE

La description du cachet portant cette dénomination a été faite dans le numéro 33 de septembre 2020 des Cahiers du Congo.

## Albert Sillye

Quatorze années au service de l'E.I.C.

Thierry Frennet

Le confinement nous aura donné à tous beaucoup de temps. J'en ai donc profité pour faire de nombreuses recherches sur un site connu de tous les collectionneurs et voici la trouvaille qui m'a mené toujours plus loin de questions en découvertes.



fig. 1

Lettre de *Djabbir* (Haut Uélé), datée du 15 mars 1897 pour Bruxelles.



fig. 2



fig. 3

Le timbre est oblitéré au passage à Bumba le 27 mars 8-M, à Léopoldville le 16 avril 6-S arrivée à Boma le 27 avril 11-M. La lettre arrive à Bruxelles le 25 mai.

J'avais déjà vu cette oblitération de Bumba et le 27 à l'envers, mais où ?

C'est en reprenant le livre « LADO » de Patrick Maselis, Vincent Schouberechts et Léo Tavano que je retrouve cette oblitération sur un entier postal de l'expédition Chaltin vers le Lado.

Ma lettre, écrite à Djabbir le 15 mars 1897 à destination de Bruxelles, est également oblitérée à Bumba, le même jour, et reçoit en tous points les mêmes cachets de passage et d'arrivée à Bruxelles le 25 mai 1897.

Mais qui est donc ce sous-lieutenant Albert Sillye (1867-1929) ?



fig. 4

Fils de François Sillye, d'origine hongroise, et de Marie Beeckmans, gantoise, il naît le 16 avril 1867, rue du Rouleau n° 21 à Bruxelles. Un an après sa naissance, sa mère décède. Il sera élevé par son père et grandira auprès de son demi-frère Victor, de 11 ans son aîné, et de sa sœur Jeanne, 4 ans plus âgée que lui.

En septembre 1884, la famille quitte Bruxelles pour Paris où durant 3 ans Albert est engagé comme commis chez Jacques-Edmé Cambuzat, ingénieur.

Le 28 août 1887, il s'engage comme volontaire à l'armée belge, dans le 4<sup>ème</sup> escadron du 1<sup>er</sup> régiment des guides, pour une durée de huit ans.

Commencent alors sa formation et sa vie au sein de l'armée :

**Brigadier** en avril 1888 ; naturalisé belge un an plus tard,

**Maréchal des logis** le 1<sup>er</sup> octobre 1889,

**Maréchal des logis fourrier** le 1<sup>er</sup> avril 1890,

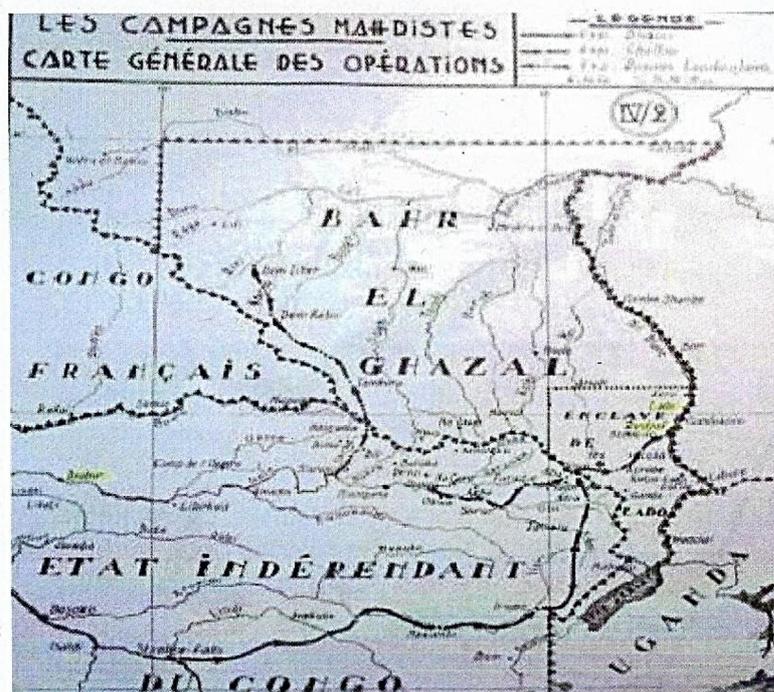
**Maréchal des logis chef** en février 1891,

**Adjudant sous-officier** le 8 mai 1892.

Le 6 mars 1893, Albert Sillye son prend service à **l'Etat Indépendant du Congo.**

## 1<sup>er</sup> terme (1893-1895)

Après vingt-quatre jours de voyage en steamer, il arrive à **Boma** le 30 mars 1893.



Commissionné pour les Falls, il y entra en pleine campagne arabe. Des escarmouches continuelles mettaient aux prises les agents de l'EIC et les arabisés.

**Ponthier** y avait pris la direction des opérations militaires depuis son arrivée aux Falls le 25 juin. Après la victoire de **Fivé** get d'**Henry** à la **Romé**, les Arabes s'étaient retirés vers Lomami ; **Ponthier** eut pour mission de les poursuivre et avec une colonne encadrée par **Henry**, **Sillye**, **Van Lint** et **De Corte**.

fig. 5.

**Ponthier** se mit en route afin d'établir la liaison avec **Dhanis** au Maniéma. **Sillye** participa dès lors à tous les combats que livra la colonne **Ponthier** aux Arabes : à **Wanie Rokula**, **Kewe**, **Kitubi**, **Bamanga**, **Wabundu** et **Kirundu**.

La colonne **Ponthier** prit les camps arabes de **Mohomet Truki** le 9 juillet, **Kima-Kima** le 10 juillet, **Soke-Soke**, **Susi-Niongo**, puis se porta vers **Lowa**, où le redoutable sultan **Kibonge** fut vaincu le 6 août à **Utia Montungu**. Le 12 août, **Sillye** fut chargé d'aller installer à **Lukumba Kumba** un chef arabe appelé **Abdallah**, qui s'était soumis.

Le 19 août, **Sillye** était à **Ba Ngoka**, sur la **Lowa**. **Ponthier** l'avertit de son arrivée prochaine avec **Lothaire** et **Henry**. Monté sur des canots, **Sillye** les rejoignit au rapide de **Kondoka Ngoma**, puis avec le gros de la colonne, il regagna **Kirundu** par voie de terre. De leur côté, **Ponthier**, **Lothaire** et **Henry** prenaient la voie d'eau. **Albert Sillye** avait fait, au côté de **Ponthier**, toute l'expédition de la **Lowa** qui ne se termina que le 11 septembre 1893. Pour sa conduite exemplaire durant ce premier terme, il fut nommé adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 1895. Souffrant d'une dysenterie chronique, il dut descendre à **Boma** où il embarqua le 14 avril 1895 sur l'**Edouard Bohlen**. Il regagna **Anvers** le 14 mai. De retour à **Bruxelles**, il rejoint l'armée métropolitaine en juillet, reprenant le grade de maréchal des logis-chef et non plus celui d'adjudant sous-officier. Il recevra mi-décembre des mains du Roi **Léopold** la **Médaille de la campagne arabe** et en août 1896, il est autorisé à retourner au Congo.

## 2<sup>ème</sup> terme (1896-1899)

Réengagé en qualité de sergent-major, le 5 septembre 1896, il fut désigné à **Boma** le 18 septembre pour la zone **Rubi-Uélé**. Il arriva à **Djabbir** le 8 décembre où il fut



### 3<sup>ème</sup> terme (1900-1903)

Le 1<sup>er</sup> avril 1900, Sillye repart sur le Léopoldville avec le grade de capitaine commandant de deuxième classe. Il arrive à Boma le 24 avril. Quelques jours auparavant, une importante révolte s'était produite au fort de Shinkakassa ; elle avait éclaté à l'instigation d'éléments turbulents provenant des anciennes bandes de Luluabourg et des Falls. (Ce fut la dernière mutinerie de l'EIC).

Le 17 avril 1900, au lieu de se rendre à l'appel de l'après-midi, une centaine de soldats et d'ouvriers qui travaillaient à l'armement de la forteresse de Shinka se jetèrent sur la garde et s'emparèrent des bâtiments et magasins d'armes et de munitions. Ils se portèrent ensuite à l'attaque de la maison de Shinka, située sur la route en bordure du fort, où les Blancs s'étaient enfermés avec des soldats restés fidèles. Les assaillants furent repoussés et ils se retirèrent derrière les remparts de la forteresse. De là, vers 4 heures 30, ils bombardèrent la ville de Boma ainsi que son port. Mais leur manque d'expérience au maniement des pièces d'artilleries les empêcha d'atteindre leurs objectifs. Les rebelles profitèrent de la nuit pour s'enfuir.

Le lendemain matin, les forces régulières organisent la poursuite en envoyant d'abord une première colonne à partir de Boma commandée par **Cabra** (commandant de la Force Publique) qui ne parviendra pas à rattraper les fugitifs. Ensuite, une deuxième colonne pour parcourir le Mayumbe et enfin une troisième, de trente hommes, envoyée à Tshoa pour la surveillance des frontières portugaises. Pour prendre les révoltés à revers, **Cabra** donne l'ordre à **Sillye** de marcher avec ses hommes sur Tumba et de recueillir des renseignements. A marches forcées, ils atteignent Luozi et Ganda.

Grâce à leur rapidité de mouvement, ils devancent les fuyards et, le 3 mai 1900 au combat de la Luala, ayant tué deux de leurs chefs, les neutralisent définitivement.

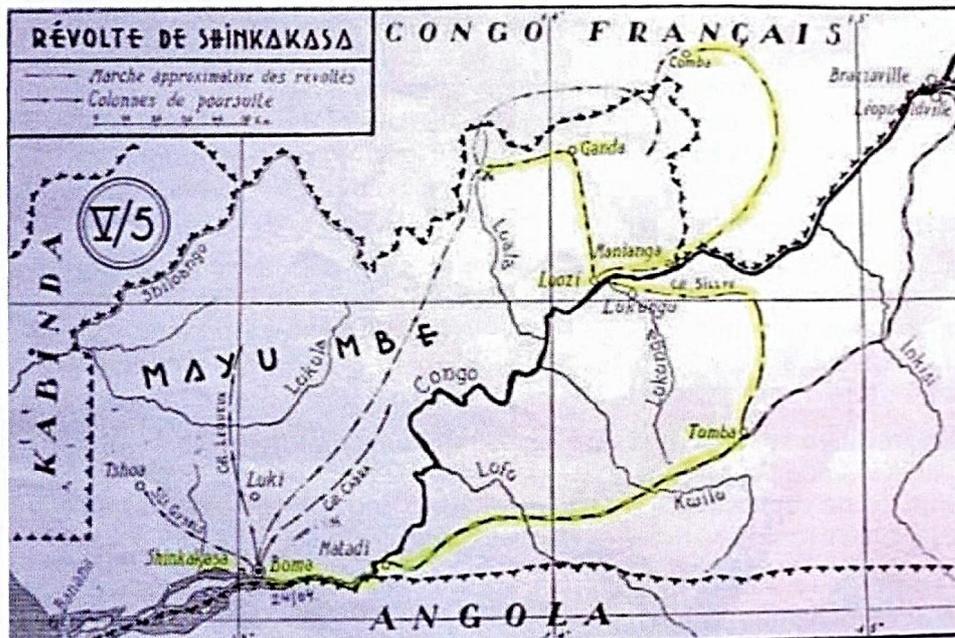


fig. 7

Des rescapés se réfugièrent au Congo Français. **Sillye** reçut l'autorisation de les poursuivre à l'aide d'un fonctionnaire français. Les rebelles s'étaient entre-temps rendus aux autorités françaises.

De retour à Boma le 12 juin 1900, **Albert Sillye** fut mis à la disposition du commissaire supérieur du Haut-Ituri. Le 16, il quittait Boma pour Stanleyville où il arriva le 5 septembre. Le Gouverneur Général **Wahis** le chargea d'une mission comportant trois objectifs. Le premier : poursuivre les derniers révoltés de la colonne Dhanis près du lac Tanganyika. Le deuxième : explorer la frontière de l'Est, contestée par les Allemands dans la zone Rusisi-lac Kivu. Et le troisième : fonder des postes sur la Haute Lova et la Haute Lindi. Il fonda donc le poste de **Walikale** en mars 1901 et le petit poste de **Kilimamensa** confié à **Joseph Mensa** pour l'amélioration des communications entre **Avakubi** (où il établit sa résidence au mois d'avril), le **Kivu** et **Ponthierville**. Au Nord, il créa le poste de **Kilo**, la construction du **fort de Mahagi** et le poste de **Rutshuru** au Sud.

Avant la fin de son 3<sup>ème</sup> terme, **Albert Sillye** fournit l'aide nécessaire à la mission de l'ingénieur **Auguste Adam** pour l'étude de faisabilité du chemin de fer de Stanleyville au lac Albert.

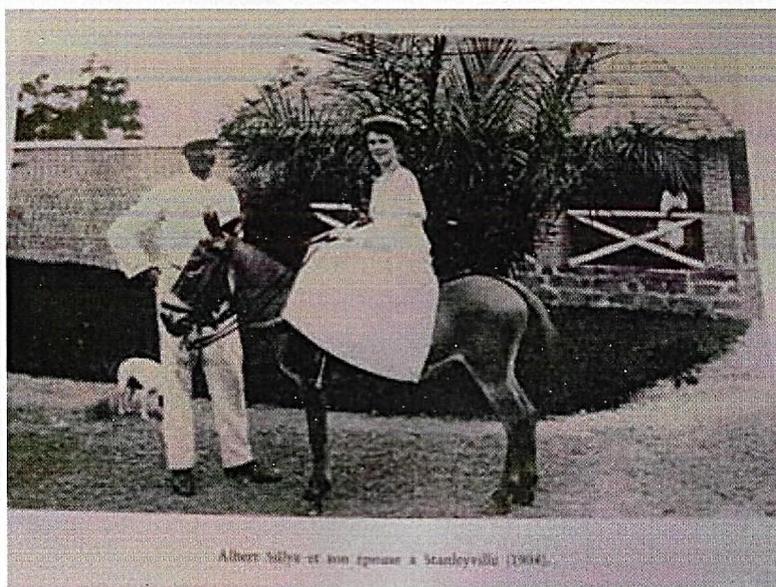
Le 18 mars il embarque à bord du **Philippeville** à Boma et arrivera à Anvers le 12 juillet 1903.

#### 4<sup>ème</sup> terme (1904-1907)

Après un bref séjour à Dakar pour l'achat de chevaux commandité par l'EIC en vue d'un essai de haras, c'est en compagnie de son épouse **Gabrielle Deman** qu'**Albert Sillye**, débarque à Boma en juillet 1904, avec le grade de chef de zone de 1<sup>ère</sup> classe, pour un dernier terme de 3 ans.

**Gabrielle Deman** est la première femme blanche à avoir traversé le Congo.

**Albert Sillye**, chargé de l'inspection du service des transports entre **Stanleyville** et **Kalembe Lembe** en même temps que commandant de la **zone du Haut-Ituri**, quitte **Boma** avec son épouse le 19 juillet pour arriver à **Stanleyville** un mois plus tard.



Albert Sillye et son épouse à Stanleyville (1904)

fig. 8

Le 12 septembre, c'est sur une petite baleinière que les époux Sillye explorent la rivière Luana pour en analyser la navigabilité vers le Kivu et réduire ainsi le portage dans cette région. Ils sont confrontés à de multiples dangers – les rapides, les crocodiles, les charges d'hippopotames – et échappèrent même à un naufrage.

Ils parcourent ainsi la région des postes **Medje** et du **Nepoko** : **Bomili, Panga, Banalia, Gwania, Bengamisa.**



fig. 9

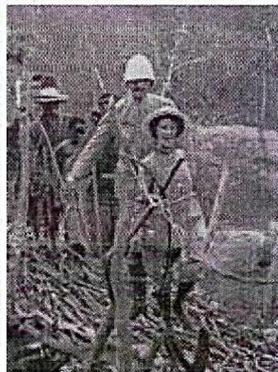


fig. 10

*Gabrielle Deman, juste après le naufrage du 31 décembre 1904*

Après une longue marche de sept jours, exténués, les pieds en sang, ils arrivèrent le 3 janvier 1905 à **Kabambare** et enfin à **Kasongo** le 14.

Du 15 au 28 janvier, retour par le fleuve Congo de **Kasongo** à **Stanleyville.**

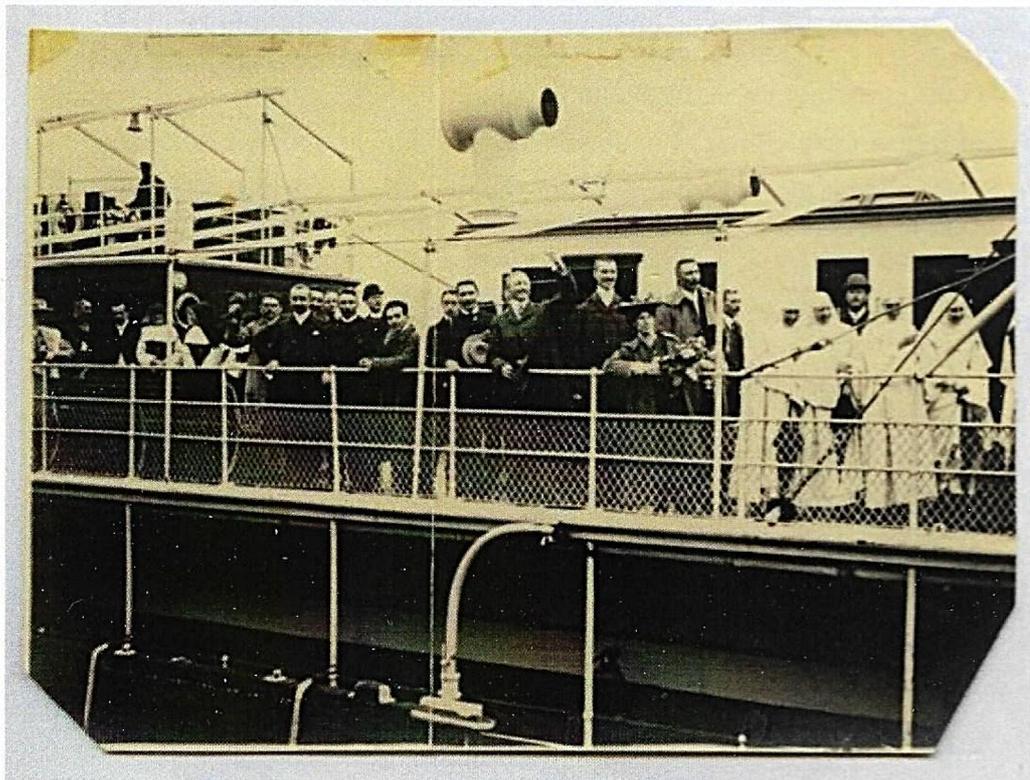


fig. 11

Après le départ du commissaire général **De Meulemeester**, le 8 mars 1906, **Albert Sillye** reçoit le commandement de la **Province Orientale**, et ce jusqu'à la fin de son terme, le 27 avril 1907.

Le 17 mai, les époux Sillye quittent **Stanleyville**, arrivent à **Boma** le 21 mai où ils embarquent pour arriver à Anvers le 10 juin 1907.

**Bibliographie :**

Archives Africa Museum.

Inventaire papiers Albert Sillye, Capitaine-Commandant (1867-1929) et Emmanuel Muller, Général (1879-1956).

Biographie Coloniale Belge.

L'Etat Indépendant du Congo, André-Bernard Ergo.

Kongo, Korset Herlinde Leyssens.

Sites Google.

Wikipedia.

Histoire postale de l'enclave du Lado, Patrick Maselis Vincent Schouberechts Léo Tavano.

## NOUVELLE EDITION 2021

DU

### CATALOGUE DES ENTIERS POSTAUX

DU

### CONGO BELGE & RUANDA-URUNDI

Réalisé par la Société Belge de l'Entier Postal &  
le Belgian Congo Study Circle

Disponible en français, néerlandais ou anglais

Prévente lors de l'Exposition du **16/17 octobre 2021**  
Hôtel de la Bourse n° 1 5000 NAMUR

Réservation : [henuzetcharles@hotmail.com](mailto:henuzetcharles@hotmail.com)  
Charles Hénuzet Place Saint Roch, 30 5620 Florennes

## Le timbre Stanley - Deux formats

Ch. Hénuzet

Le courrier recommandé par avion est le plus rencontré. Les timbres surchargés avec leurs valeurs élevées nécessitaient peu de timbres sur la lettre.

Lettre (grand format et réduite) envoyée de LUSAMBO 25.9.1932



Cachet d'arrivée à LEO le 4.10.32

Arrivée à sa destination en Suisse

Cachet de SUMISWALD

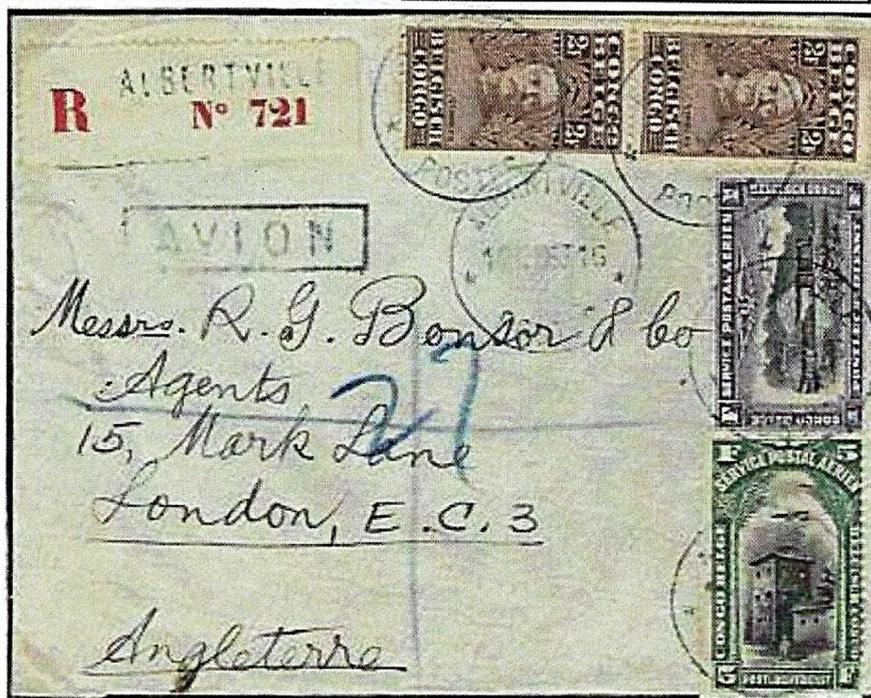
Le 26.X.32

Contrairement aux valeurs surchargées, les grosses valeurs SANS surcharge se rencontrent moins fréquemment sur le courrier.

Lettre envoyée d'ALBERTVILLE 12 12 1933 16

(taille réduite)

P. F.	G. F.
-------	-------



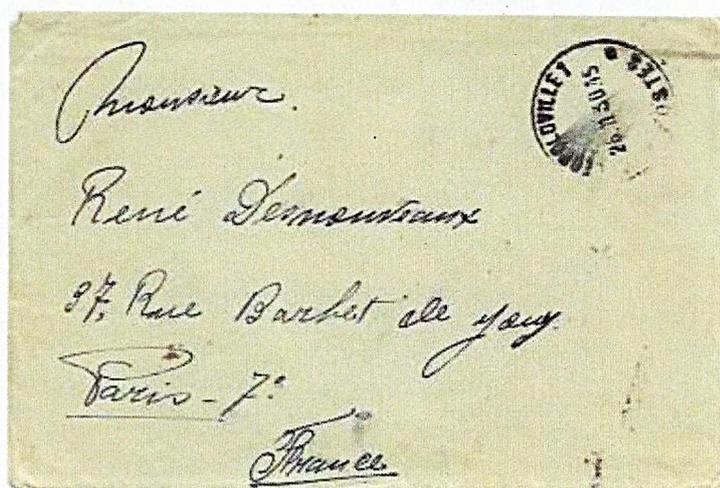
La lettre est entrée en Angleterre par la voie anglaise. Cachet anglais double cercle de Kigoma le 14 décembre 1933 et ensuite passage à Dodoma (cachet simple cercle anglais) le 16 décembre 1935. Selon la tradition anglaise, croix au crayon bleu sur la lettre pour signaler le recommandé.

2) Courrier « ordinaire » pour l'étranger en envoi simple et/ou recommandé.

Recto de la lettre envoyée en France (Paris) : oblitération de **Léopoldville 1** de type Keach 7A5. Ce cachet fut retiré du bureau dans les jours suivants.

Oblitération du  
26.11.30.15

(Taille réduite)



Verso : lettre avec affranchissement mixte Vloors et Stanley (bloc du 10 centimes).  
 Le tarif de la lettre pour la France est alors de 1 franc 75 centimes.  
 Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1931, le tarif passera à 2 francs.

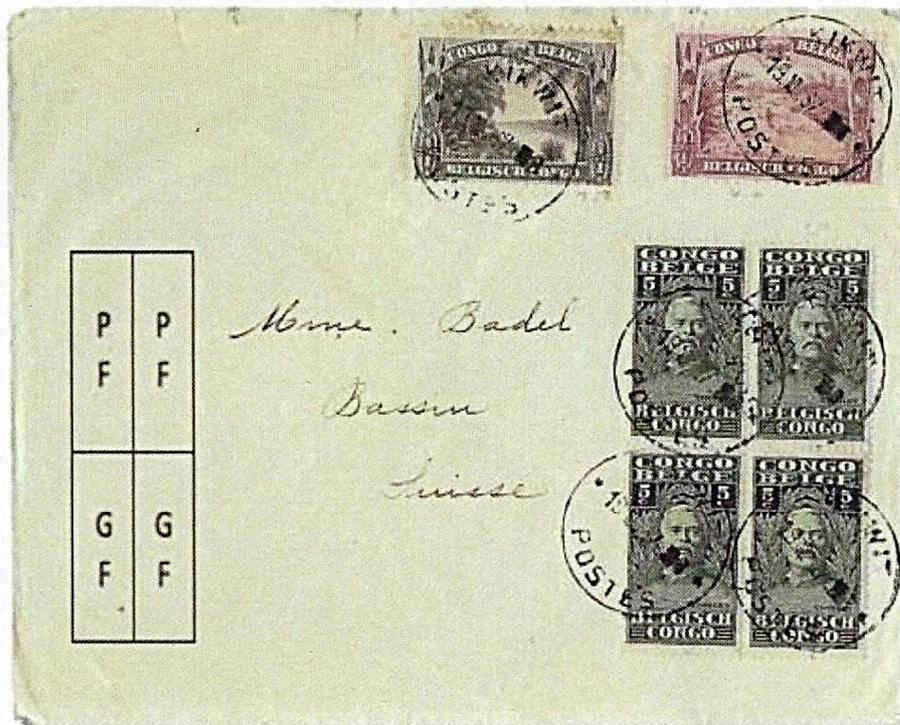


Lettre avec affranchissement mixte Vloors et grand bloc de Stanley (7x). -  
 Oblitération BOMA 25.II.29.10



3) Courrier « ordinaire » mais peu courant : tarif ou destination sortant de l'ordinaire.

Lettre au tarif IMPRIMÉ du 16 mai 1935 : 50 centimes. Oblitération KIKWIT le 19.10.1937. Affranchissement mixte avec timbres de la série Indigènes.



Taille réduite

Lettre recommandée pour la TCHECOSLOVAQUIE. Affranchissement mixte de 3 émissions, Stanley – scènes Indigènes et Cinquantenaire de l'E.I.C.



Oblitération :  
Stanleyville  
1- 4.36.12

Tarif : 5 F  
Lettre : 2, 50 F  
Rec. : 2, 50 F  
Verso

Le 1<sup>er</sup> juillet 1938, les timbres avec ou sans surcharges sont mis hors cours. Dès lors, tous leurs usages sont considérés comme nuls sur le courrier et annulés par la griffe « 0 ».

Lettre expédiée de Jadotville le 17/10/1938, soit 4 mois après la mise hors cours. Tarif en service international : 2,50 francs. Affranchie à 2,40 francs, elle devait être taxée de 20 centimes. Mais aurait-on osé taxer le consulat ?



Taille réduite de 25% pour les deux lettres

Lettre expédiée à l'occasion de la 100<sup>ème</sup> liaison aérienne régulière Arrivée le 24/11/1938 à Stanleyville. La lettre est taxée, le timbre 5 à francs étant hors cours depuis 5 mois. La lettre a été retenue à la poste et n'a pas fait le retour de la 100<sup>e</sup> liaison.

